

ASSEMBLÉE NATIONALE

1er décembre 2022

ACCÉLÉRATION DE LA PRODUCTION D'ÉNERGIES RENOUVELABLES (N°443) - (N°
526)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N° 2204

présenté par
M. Alfandari

ARTICLE 3

À la première phrase de l'alinéa 20, substituer aux mots :

« des mêmes »,

les mots :

« de ces ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.